

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement (CÉ)  
tenue le 18 février 2025 à 18h**

**Participants**

**Présences :**

Mélanie Duguay, directrice  
Karine Boucher-Labelle, parent  
Chloé Vendette, parent  
Émilie Charlebois, parent  
Anne-Marie Corbeil, parent  
Vanessa Castonguay Maillet, substitut  
Marc-Olivier Leblanc, enseignant  
Kérouzanne Vollering, enseignante  
Claude Brindamour, enseignante

**Absence :**

François Dicaire, parent  
Penny Mc Night, technicienne en service de garde

Karine Boucher-Labelle confirme que le quorum est respecté et ouvre la réunion à 18 h 16.

**1. Préliminaires**

**1.1 Période d'intervention du public**

- Aucune intervention

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

- Les membres du conseil d'établissement consultent l'ordre du jour.

Il est proposé par Anne-Marie Corbeil et appuyée par Émilie Charlebois d'adopter l'ordre du jour.

**C.É. 2024-2025-20**

**Adoptée à l'unanimité**

**1.3 Panier du conseil d'établissement au secrétariat**

- Aucun document dans le panier du C.É.

**1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2024**

- Les membres du conseil d'établissement consultent le procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2024.

Il est proposé par Chloé Vendette et appuyée par Émilie Charlebois d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2024.

**C.É. 2024-2025-21**

**Adoptée à l'unanimité**

## 1.5 Suivis au procès-verbal

- Comité de la cour d'école devra être mis en branle. Madame Mélanie fera le suivi avec Madame Janick.
- Voyage des finissants : Les parents aimeraient avoir un message pour dire comment les campagnes se passent et le montant d'argent qui a été accumulé. De cette façon, les parents sont encouragés à continuer à contribuer ou sont contents de voir que leur contribution aide vraiment à atteindre l'objectif du voyage.
- Pour les canettes, certains parents disent que l'école Nouvelle-Frontière est passée porter un papier dans les boîtes aux lettres pour dire qu'ils passeront prendre les canettes à une date précise (Juste après Noël). Ce qui était une bonne idée, de cette façon, c'était un beau rappel de les garder. De plus, les gens du quartier qui n'ont pas d'enfants à l'école ont pu participer. Ça pourrait être une belle idée pour une prochaine fois avec l'aide des parents de l'O.P.P.

## 2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

### 2.1 Activités et sorties éducatives

- Madame Mélanie présente toutes les activités du tableau ; activités et sorties éducatives, de tous les cycles qui n'avaient pas d'activités au tableau lors des dernières rencontres.
- On discute des coûts d'autobus et voir si les autobus de ville seraient une possibilité. C'est une possibilité, mais très compliqué pour plusieurs raisons. Donc, les parents comprennent pourquoi on réserve des autobus au lieu de prendre les transports de la ville.

Il est proposé par Anne-Marie Corbeil et appuyée par Marc-Olivier Leblanc d'adopter les activités et sorties éducatives 2024-2025.

**C.É. 2024-2025-22**

**Adoptée à l'unanimité**

### 2.2 Demande d'utilisation des fonds à destination spéciale

- Demande d'utilisation des fonds à destination spéciale dû aux compresses budgétaires. Un regroupement d'enseignants, du premier cycle et troisième cycle surtout, demandent des fonds pour des projets en Arts Plastiques.
- Madame Mélanie présente les demandes reçues et explique son malaise pour le préscolaire puisqu'il n'y a pas de détails pour le matériel nécessaire au préscolaire. C'est Madame Viorica qui était responsable du dossier, mais elle est partie en congé et Madame Joanne qui devait faire le suivi, mais elle est aussi partie en congé de trois jours. Elle a une grande confiance en l'équipe du préscolaire et elle fera un suivi pour que l'argent soit vraiment utilisé pour du matériel d'Art. Mais c'est au conseil d'établissement de décider si on approuve pour tous ou si on met le préscolaire de côté pour l'approuver une prochaine fois, lorsque nous aurons le détail des éléments à acheter.
- Le C.É. apprend que le document fait l'an dernier n'a pas été transmis aux enseignants et membres du personnel de l'école. Madame Mélanie annonce qu'elle l'a vu et a trouvé le guide très bien, mais le formulaire un peu lourd. Le conseil d'établissement mentionne qu'il devait être présenté aux enseignants et qu'ils pourront donner des commentaires pour des modifications. Madame Mélanie fera le suivi avec Madame Janick et ce document sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil des enseignants.

- Le conseil propose d'accepter les demandes du premier et troisième cycle. Pour le préscolaire, nous attendrons au prochain C.É. ou si les bricolages sont pressants, il y aura un vote électronique.
- Les parents demandent à aller avec un fournisseur local plutôt qu'Amazon. Après recherche, on découvre même que les prix sont moindres chez L'Échelle du monde que chez Amazon.

Il est proposé par Kérouzanne Vollering et appuyée par Marc-Olivier Leblanc d'adopter la demande de fonds du premier et troisième cycle. Petite note que nous aimerions aller avec un fournisseur de la région plutôt qu'Amazon.

**C.É. 2024-2025-23**

**Adoptée à l'unanimité**

### **2.3 Grille-Matières 2025-2026**

- Madame Mélanie présente la grille-matières et comment le tout fonctionne et que l'école a choisi le statut quo par rapport à l'année dernière, sauf pour un changement en français et mathématique pour le premier cycle.
- Monsieur Marc-Olivier explique le projet santé du premier cycle. Pour le deuxième cycle, c'est un projet santé en classe, mais ils ne bougent pas c'est plus en lien avec les apprentissages.
- Les parents se questionnent pourquoi il n'y en a pas au troisième cycle alors que c'est le cycle qui a le moins de temps de sports. Les parents demandent s'ils peuvent faire des modifications, mais Madame Mélanie explique que le C.É. peut faire des propositions, mais qu'on ne peut faire de modifications, ce sont vraiment les enseignants qui décident de la grille horaire.
- Madame Mélanie présente aussi la grille horaire du préscolaire.

Il est proposé par Marc-Olivier Leblanc et appuyé par Émilie Charlebois d'adopter la grille-matière 2025-2026.

**C.É. 2024-2025-24**

**Adoptée à l'unanimité**

## **3. Points de discussion ou d'information**

### **3.1 Tableau des fonds à destinations spéciale**

- Madame Mélanie présente le tableau des fonds à destination spéciale. Malheureusement, il n'est pas à jour. Il n'y a pas les chandails, les fromages de Perfection, la vente de café et les soirées cinéma. Les parents aimeraient que le tableau soit à jour de toutes les entrées et les sorties de l'école.
- Madame Émilie suggère qu'il y ait un trésorier au conseil d'établissement pour faire le suivi avec l'école sur le tableau. Madame Mélanie suggère que Madame Karine prévoit une rencontre avec Madame Janick pour qu'elles puissent discuter de ce que le C.É. aimerait voir sur le tableau.
- Que ferons-nous avec les fonds ? Nous parlons du fait que nous étions censés décider si nous conservions les fonds pour des structures (malgré le fait que le gouvernement ne fournira plus avec des subventions) ou si nous trouvons d'autres projets à financer. Nous étions censés faire une première rencontre du comité de cours d'école pour voir les possibilités et prendre une décision ensuite. Comme la rencontre du comité n'a pas été faite, nous ne prendrons pas de décision ce soir.
- En rencontre école, le comité cour d'école devait être présenté aux membres du

personnel pour voir si certains voulaient s'impliquer. Ça n'a pas été fait, mais il sera important de le faire pour que le comité puisse finalement faire une première rencontre.

### **3.2 Les critères de sélection des directions d'établissement**

- Madame Mélanie présente le formulaire pour l'Élaboration des critères de sélection des directions d'établissement. Elle annonce que chaque école devra cibler des critères et que ce sera maintenant un processus annuel qui devra être fait avant le 31 mars, sous forme de document interactif. C'est un processus annuel prévu dans la loi, donc c'est une obligation de le faire. Ce ne sera pas nécessairement annoncé dans l'affichage du poste, mais ce sera une information pour que les directions sachent la culture, le portrait de l'école et ce qu'on s'attend de la direction. Les décisions ne seront pas prises ce soir, mais c'est un point informatif pour commencer une réflexion à ce sujet et voir comment nous aimerions vivre cette expérience. Comme il doit être fait avant le 31 mars, ce point-là devra être fait lors du prochain C.É.. Madame Mélanie annonce qu'elle mettra Madame Janick au courant de cela et comme il doit être fait en C.É. il faudra prendre du temps pour le faire ensemble et de trouver la procédure que nous voudrions pour le remplir.
- Nous pouvons décider que Madame Janick soit présente ou absente. Les parents demandent si ce serait possible de le faire chacun de notre côté avant pour que la consultation soit plus rapide. Madame Mélanie propose de partager le forms qu'elle a à Madame Karine et Madame Janick.
- Madame Karine suggère qu'une fois qu'elle recevra le forms, elle nous l'enverra et nous pourrions répondre. Elle compilera les résultats et pourra nous envoyer les résultats du sondage pour qu'on puisse les regarder et se préparer pour la prochaine rencontre du C.É..

## **4. Mots des représentants**

### **4.1 Mot du représentant au comité de parents du CSSPO**

- Absent, donc aucun message.

### **4.2 Mot au comité EHDAA du CSSPO**

- Madame Vanessa, annonce que la prochaine rencontre est la semaine prochaine. Pour la dernière rencontre, nous avons reçu un résumé et personne n'a de questions.

### **4.3 Mot du service de garde**

- Absente

### **4.2 Mot de l'O.P.P.**

- Absent

### **4.4 Mot des enseignants**

- Madame Kérouzanne parle de la visite de Frédérique Drolet, chanteuse d'opéra et de la réaction des élèves et du fonctionnement des ateliers.
- Madame Claude parle de son projet de pièce de théâtre ; La guerre des tuques. En lien avec la fluidité en lecture. Les élèves adorent et espèrent le présenter à d'autres



classes de l'école.

- Monsieur Marc-Olivier parle des olympiades qui auront lieu la semaine prochaine. Il mentionne le fonctionnement rapidement et le fait qu'il aura besoin de l'aide de l'O.P.P. pour les chocolats chauds.

#### **4.3 Mot de la direction**

- Madame Mélanie annonce qu'au service de garde il y a eu de gros défis avec Madame Penny qui était partie en congé. Beaucoup de membres du personnel étaient essouffés de palier à l'absence. Donc, Madame Sophie de Rapides-Deschênes est venue en soutien et il y a eu aussi du soutien du centre de service au niveau des ressources financières. Madame Penny est en retour progressif.
- Madame Mélanie a eu la chance de participer à quelques rencontres collaboratives des enseignants et annonce que nous avons une très belle équipe avec de belles discussions et de belles recherches pour de nouveaux moyens pour enseigner à vos enfants.
- La semaine dernière c'était la semaine de la persévérance donc, elle annonce les petits projets qui ont été fait en lien avec cette semaine.
- Elle parle de l'équipe TES qui est très solide qu'elles sont merveilleuses et font beaucoup pour les élèves.
- Madame Mélanie annonce que Madame Véronique quitte pour de nouveaux défis et que ce sera Madame Mélanie Daly qui relèvera le défi de devenir notre nouvelle agente de bureau. Aujourd'hui, c'était la dernière journée de Madame Véronique et demain sera la première journée de Madame Mélanie. Madame Véronique a aidé à former Madame Mélanie et elle sera aussi accompagnée par le centre de service avant de bien s'adapter à son nouveau poste.
- Madame Mélanie annonce que vendredi sera sa dernière journée et que Madame Janick reviendra après le relâche scolaire.

#### **5. Varia**

##### **Suivi pour le prochain C.É.**

- Le C.É a demandé d'avoir un point plus clair des suivis à faire :
- S'assurer que le document de demandes de fonds a été présenté aux enseignants et regarder s'ils ont soumis des modifications au formulaire ou autre.
- Présenter le comité de cour d'école aux enseignants et membres du service de garde pour savoir qui serait intéressé à se joindre à ce comité. Une fois que ce sera fait, prévoir une première rencontre de ce comité.

#### **6. Levée de l'assemblée**

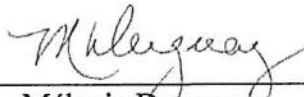
Il est proposé par Kérouzanne Vollering et appuyée par Karine Boucher-Labelle d'adopter la levée de l'assemblée à 20 h 20.

**C.É. 2024-2025-25**

**Adoptée à l'unanimité**



Karine Boucher-Labelle  
Présidente du conseil d'établissement



Mélanie Duguay  
Directrice